

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La société **FACTOTUM SAS** désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 21 rue Vauvenargues 75018 Paris. La société FACTOTUM SAS met en place et dispense des formations intra et extra-entreprises, à Paris et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société FACTOTUM SAS pour le compte d'un client, particulier ou entreprise.

Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société FACTOTUM SAS s'engage à fournir une proposition détaillée indiquant le prix au client. Après accord sur les termes, un contrat sera signé par les parties concernées.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation lui sera fournie.

Prix et modalités de paiement

FACTOTUM SAS étant assujetti à la TVA, les prix des formations sont indiqués en euros majorés de la TVA au taux en vigueur.

Les modalités de paiement sont indiquées sur le contrat suivant les conditions accordées par FACTOTUM SAS.

Les modalités proposées sont fonction du montant de la prestation et de la prise en charge par un organisme agréé ou non.

Le virement est à effectuer comptant au moment de la commande, ou avec un acompte de 30% à la commande et le solde le premier jour de la formation, ou encore pour les Particuliers, sous forme d'échelonnement mensuel avec le premier virement à la commande de la formation et les suivants chaque mois jusqu'au paiement définitif de la prestation sans pouvoir toutefois excéder 3 mois.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société FACTOTUM SAS ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Former pour transformer l'avenir

Tel : 07 85 14 53 21

Courriel : contact@factotum-formations.fr

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification en recommandé avec accusé réception ou par e-mail à l'adresse contact@factotum-formation.fr ou encore en utilisant le formulaire sur le site internet prévu à cet effet.

Ce délai est porté à quatorze jours en cas de démarchage téléphonique ou hors établissement.

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 10% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être soumise par le client à FACTOTUM SAS, qui s'engage à étudier la faisabilité d'une telle demande.

En cas d'inexécution de ses obligations par suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la société FACTOTUM SAS ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société FACTOTUM SAS sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société FACTOTUM SAS et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris Ile de France.